

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11/12/2025**

L'an deux mille vingt-cinq le onze du mois de décembre à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président du CIAS.

**Date de la convocation** : 4 décembre 2025

**Nombre de membres :**

- En exercice : 21
- Présents : 13
- Votants : 13

**13 présents :** Maryse BARIGAULT, Brigitte BAUDON, Françoise BRAUD, Gérard CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Nadine VIVIER.

**Excusés/Absent(e)s:** Nadia CADET, Pierrette MILLIASSEAU.

**Secrétaire de séance** : Anne ALLIER

**DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE**

**Délibération n° D 2025-021**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration valide la décision modificative suivante :

Budget	Section	Chapitres	Comptes	Dépenses	Recettes
Budget annexe CIAS	Fonctionnement	002	002		74 792,98 €
		012	64111	74 792,98 €	
	<b>TOTAL</b>			<b>74 792,98 €</b>	<b>74 792,98€ €</b>

Pour extrait certifié conforme, le 12 décembre 2025

La secrétaire de séance,  
Anne ALLIER

Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200055671-20251212-2-DE

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Publication le : 12-12-2025

La Vice-Présidente,  
Frédérique DRAMBRINE

